

FICHE D'INSCRIPTION CENTRE NAUTIQUE DE ST CAST

NOM DU STAGIAIRE :

PRENOM :

Né(e) le :/...../..... Age : Sexe : M F

Adresse :

CP : Ville :

Email (réception licence) :

N° tel joignable à St Cast :

Coordonnées pour la FACTURATION

NOM :Prénom :

Adresse :

Tel portable :

Email OBLIGATOIRE :

Carnet de voile : oui - non

N° licence 2024 :

Autorisation et attestation familiale : J'autorise le mineur ci-dessus désigné à pratiquer les activités au sein de l'association du CNSC et à faire pratiquer sur lui toute intervention ou soin médical qui apparaîtrait nécessaire y compris son transport dans un centre hospitalier. Je déclare pour moi-même ou pour l'enfant ne faire l'objet d'aucune contre indication médicale à la pratique des activités voile proposées au CNSC. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du CNSC et de ses annexes, et des dispositions de l'arrêté du 9 février 1998, disponibles à l'accueil du Centre Nautique, et relatif aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les centres nautiques et écoles de voile ainsi que les conditions et attestations notées au verso de cette fiche. **Je m'engage à respecter le règlement intérieur et ses annexes ou à les faire respecter (pour les mineurs).**

Nom du représentant légal (pour les mineurs) :

Date :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

2024

Type stage	Horaires	Dates	Lieu de RDV
1 ^{er} stage			Plage / Port
2 ^{ème} stage			Plage / Port
3 ^{ème} stage			Plage / Port
4 ^{ème} stage			Plage / Port

1- Extrait du règlement intérieur

Une réservation annulée du fait du stagiaire ainsi que les conditions météo ne donnent droit à aucun remboursement. Une autre activité est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, la séance est reportée ou un avoir du montant de la séance est délivré. Nous pouvons utiliser des photographies des stagiaires à des fins commerciales. L'assemblée générale de l'association a lieu le 1er samedi de mars de l'année N+1.

2- Natation

Attester de sa capacité à savoir nager 25 mètres et à s'immerger. Si le pratiquant ou son représentant légal ne peut attester de cette capacité, possibilité de passer un test d'aisance (sauter dans l'eau, flotter sur le dos, se tenir à la verticale dans l'eau, nager sur le ventre sur 20 mètres, passer sous une embarcation avec ou sans brassière). Pour les pirates, savoir se déplacer dans l'eau, remonter sur une embarcation et ne pas avoir peur de la mer.

Etre physiquement apte à la pratique de la voile.

3- Activités

La séance des stages dure environ 2 heures. Le gilet de sauvetage est fourni et obligatoire (sauf en planche à voile, à discrétion du moniteur)

4- Cotisation

La cotisation à l'association est obligatoire pour participer aux activités du Centre Nautique. Elle est de 20 € par personne pour l'année civile.

5- Assurances et licence

Le CNSC a souscrit par contrat n°124201608 auprès de MMA IARD une assurance MMA association conforme aux dispositions prévues par l'article L-321-7 du code du sport et l'article 6 du décret n°93-392 du 18 mars 1993.

Avec la prise d'une licence enseignement (passeport voile), la présentation d'un certificat médical ou questionnaire santé est obligatoire.

Je reconnais avoir été informé des possibilités de souscrire à des garanties complémentaires pour des capitaux décès et invalidités plus élevées et refuse de souscrire à ces garanties complémentaires.

Assurance annulation proposée en ligne : <https://ffvoile.assurinco.com>

6- Règlement

Le règlement de la totalité est demandé à la réservation. Possibilité de régler en plusieurs fois sans frais (maximum 3 fois. Encaissements avant le stage). Une facture vous est envoyée par mail sur demande.